



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE EULALIE DE CERNON

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 10 octobre à 18 heures.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Thierry Cadenet, Maire.

Etaient présents : M. Thierry CADENET, M. Bastien CRISTOL, Mme Hélène CROLY-LABOURDETTE, M. Yoann FORESTIER, Mme Marianne FROMOND, M. Victorien GENIEZ, M. Florian GLANDIERES, M. Philippe VIALA.

Absents : M. Yoann TULSA et Mme Marie-Laure VINAS.

Secrétaire de séance : Mme Marianne FROMOND a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Nombres de conseillers en exercice : 10 - Présents : 8 - Votants : 8.

OBJET : Convention portant sur la constitution d'un groupement de commandes pour la restructuration de l'immeuble sis 4 place du Touat Del Mary, afin d'y aménager une épicerie au rez de chaussée et un logement locatif social à l'étage - N°42/2025.

Monsieur le Maire rappelle que la commune est en train d'acquérir le bâtiment sis 4 place du Touat Del Mary afin d'y déplacer l'épicerie.

A l'étage, il pourrait y être aménagé un logement locatif afin de répondre à la demande de logements qui s'exprime sur la Commune et dans le souci de favoriser une politique de maintien et d'accueil.

Monsieur le Maire de SAINTE EULALIE DE CERNON propose l'intervention d'AVEYRON HABITAT pour la réalisation du logement locatif social (financement Prêt Locatif à Usage Social (P.L.U.S.) et/ou Prêt Locatif Aide Intégration (P.L.A.I.)).

Cette opération pourrait se faire dans le cadre d'un groupement de commande constitué de la commune de SAINTE EULALIE DE CERNON pour l'aménagement de l'épicerie et d'AVEYRON HABITAT pour l'aménagement du logement locatif, co-Maître d'Ouvrage.

Le fonctionnement du groupement de commande sera défini ultérieurement dans le cadre d'une convention constitutive. AVEYRON HABITAT sera désigné coordonnateur du groupement de commande, chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble de l'opération, Maitrise d'œuvre et travaux.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de la réalisation d'un logement à l'étage et de l'aménagement de l'épicerie au rez de chaussée dans l'immeuble sis : 4 place du Touat Del Mary, parcelle section AB numéro 147.
- de solliciter AVEYRON HABITAT pour la réalisation du logement à l'étage, la commune réalisant les travaux d'aménagement de l'épicerie ;
- d'approuver l'adhésion de la commune au groupement de commandes, AVEYRON HABITAT assurant le rôle de coordonnateur du groupement de commande ;

- de la mise à disposition des locaux à AVEYRON HABITAT par bail à réhabilitation d'une durée de 52 ans ;
- que la Commune apportera sa garantie à hauteur de 50% auprès de la C.D.C. ou d'un autre organisme bancaire pour les emprunts que l'organisme sera appelé à contracter (P.L.U.S. et P.L.A.I.), et de 100% pour celui contracté auprès d'ACTION LOGEMENT (1% Logement) ;
- que la Commune s'engage, dans l'hypothèse où le projet ne pourrait être réalisé de son fait, à prendre en charge les frais d'études, honoraires, ... effectivement engagés par AVEYRON HABITAT pour sa mise en œuvre ;
- d'autoriser d'ores et déjà Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions, à signer la convention de partenariat correspondante et à passer tout acte ou autre convention nécessaires à l'exécution de la présente.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Ont signé les membres présents

Le Maire,
Acte dématérialisé
Thierry CADENET

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 30/10/2025
- et la publication ou notification le 30/10/2025

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>. »